



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 20 mars 2019

Objet : Préavis de grève du jeudi 28 mars 2019

Monsieur le Maire,

Suite à l'adoption de la loi pour un Etat au service d'une Société de Confiance (loi ESSOC), la nouvelle réforme de la Petite Enfance avance à grand pas ... en défaveur de la qualité d'accueil des enfants mais aussi des conditions de travail des professionnel.le.s.

Au vu des discussions au plan national, la CGT voit se profiler des mesures très inquiétantes :

Encore moins de professionnel.le.s. qualifié.e.s pour l'encadrement des enfants

Encore plus d'enfants par professionnel.le.s

Accueil d'enfants en surnombre possible « à titre exceptionnel » tous les jours

Des micro-crèches jusqu'à 16 enfants

Moins de surface de jeux pour les enfants : maintenant ce sera 5.5m² par enfant au lieu de 7m² actuellement

Accueil en surnombre dans les Maisons des Assistantes Maternelles

Améliorer la « productivité » et la « rentabilité » des établissements de jeunes enfants aux dépens de leur qualité d'accueil et des conditions de travail des professionnel.le.s, serait-ce cela le projet du gouvernement ?

Ces mesures démontrent la volonté gouvernementale de généraliser le surbooking de l'accueil des jeunes enfants et de cautionner le développement des crèches low-cost, alors même que les professionnel.le.s revendiquent une augmentation de leur traitement indiciaire, mais aussi une reconnaissance de leurs compétences.

Nous considérons que l'heure est à la résistance et à la mobilisation pour bloquer ce projet qui vise à nouveau une destruction du service public de la Petite Enfance.

Localement, après la manifestation des personnels de la Petite Enfance, en janvier 2018, nous avons pu observer des améliorations.

Cependant, nous tenons à attirer votre attention sur le malaise persistant dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant et sur les conditions de travail des agents qui n'ont toujours pas reçues toutes les réponses attendues.

Pour ces raisons, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose donc un préavis de grève pour la journée du 28 mars 2019. Il couvre l'ensemble des personnels de la direction de la Famille de la ville de Nice.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o Le Syndicat CGT NMCA


Le Secrétaire Général
Hugues JEFFREDO